

Votre contact presse

Olivier Pirotte, coordinateur opérationnel CMH
0471/41 26 84

olivier.pirotte@centremedicalheliporte.be

La population, déjà aux cotés du CMH depuis 20 ans

Ces dernières semaines, plusieurs formations politiques locales ont pris l'initiative de débattre d'un modèle de financement alternatif destiné à offrir la gratuité du transport hélicoptéré à tous les citoyens, en cas d'urgence.

L'ASBL Centre Médical Hélicoptéré met en évidence son ouverture, à la seule condition de maintenir les valeurs et les principes de son système d'affiliation.

Le modèle d'affiliation au CMH existe depuis 20 ans et, grâce à la population, démontre chaque année sa capacité à pérenniser le projet de service médical d'urgence et de réanimation par hélicoptère de Bra-sur-Lienne.

—

De Bastogne à Aywaille, plusieurs formations politiques ont débattu ces dernières semaines, dans le cadre de communications électorales, sur l'idée d'un modèle de financement alternatif qui serait destiné autant à soutenir le service du Centre Médical Hélicoptéré de Bra-sur-Lienne qu'à garantir à chaque citoyen la gratuité du transport hélicoptéré en cas d'urgence.

« Primum non nocere »

L'ASBL Centre Médical Hélicoptéré rappelle que toute formule de financement doit avoir pour objet principal de ne pas risquer de mettre en péril sa pérennité, sa crédibilité et son image de marque auprès de la population, déjà reconnaissante de l'utilité de son service depuis plus de 20 ans. Ce rappel est motivé par 3 positions légitimes :

1. Le CMH **est ouvert à toute rencontre** sur le fonctionnement de son service de secours et ses modalités de financement dont, par exemple, la carte d'affiliation au CMH et les donations.
2. Il défend les valeurs et les principes de son modèle d'affiliation auquel adhèrent déjà plus de 130.000 bénéficiaires : **un choix libre de devenir adhérent et de soutenir le CMH**, via une cotisation équitable, reposant sur le principe de la solidarité au bénéfice de tous les patients secourus. Cette cotisation annuelle est de 30 € pour une affiliation individuelle et de 47 € pour une familiale.
3. Il confirme **la place de la carte d'affiliation comme le meilleur moyen d'aide et de soutien** à son projet de service de secours, et non comme une assurance au tarif négociable. En remerciement de son soutien, l'adhérent seul bénéficie de la gratuité du transport médicalisé lors de toute intervention hélicoptérée urgente. Via son adhésion, l'ASBL CMH prend en charge les frais de transport qui ne sont pas remboursés par sa mutuelle ou toute autre assurance.

L'affiliation de groupe déjà active depuis 10 ans

Depuis plusieurs années, l'ASBL Centre Médical Hélicopté a développé un système d'affiliation de groupe, accessible à toute structure juridique, disposant d'un numéro d'entreprise (PME, ASBL, etc), qui souhaite marquer son attachement de soutien et de solidarité au projet du CMH, en reconnaissance de la qualité du service accessible à tout patient en situation d'urgence.

Le processus d'affiliation de groupe repose sur le même principe historique de l'affiliation au CMH : **le choix pour chaque membre de s'affilier dans le cadre d'un groupe** ou de rester autonome dans le renouvellement de sa cotisation.

Via la formule d'une affiliation de groupe, une réduction de 5 euros sur la cotisation annuelle est accordée au groupement par carte émise.

130 000 adhérents et citoyens acteurs d'un projet unique

L'affiliation est un pilier financier dans la gestion du projet du CMH. Durant plusieurs années dans son histoire, l'ASBL Centre Médical Hélicopté a été menacée par de gros déficits financiers. Tous les citoyens qui apportent chaque année leur soutien au CMH peuvent être fiers d'être les membres actifs d'un projet reconnu unique en Belgique.

Avec ses affiliés, le CMH réussit à offrir un service de qualité et diminuer le coût réel du transport hélicopté.

Une mission de secours avec transport par hélicoptère se calcule à la minute de vol réel. Le coût réel moyen d'une mission pour l'ASBL CMH est de 3300 €. Grâce à l'affiliation, ce coût est ramené à un forfait facturé au patient de 1550 €, applicable quelle que soit la mission avec transport et quel que soit le trajet du transport par hélicoptère.

Les différentes mutuelles et assurances souscrites par le patient peuvent intervenir pour l'aider à payer cette facture forfaitaire. Lorsque le patient est affilié au CMH, l'ASBL prend à sa charge les frais de transports qui ne sont pas couverts par sa mutuelle ou toute autre assurance, soit le principe de la gratuité du transport hélicopté.

Le soutien reconnaissant de la population au CMH via l'affiliation a permis un tout autre engagement pour l'équipe de Bra-sur-Lienne, celui de considérer tout patient comme un membre de sa propre famille et mettre tout moyen en oeuvre pour offrir les garanties d'un service efficace et professionnel. Un engagement certes séduisant dans une action de communication politique.

Photo d'illustration : <http://www.centremedicalheliporte.be/images/pdf/Mike201810.jpg>